

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Du vendredi 24 Avril 2015

Procès-verbal

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 17 Avril 2015 s'est réuni au lieu habituel de ses séances le vendredi 24 Avril 2015 à 19H30 sous la présidence de son Maire, M. COCHELIN André.

ETAIENT PRESENTS :

Mmes BORGET, GIROUD, MOROY, PELLERIN, WYZLIC
MM. COCHELIN, CHEVRON, COMBE, FOUGEROL, LEHR, MARC

ABSENTS REPRESENTES AVEC POUVOIR :

M. FAUVEAU pouvoir à M. FOUGEROL
Mme LE CALVEZ pouvoir à M. COCHELIN
Mme SAINT VAL pouvoir à Mme PELLERIN
Mme FOURE pouvoir à M. COMBE

Mme PELLERIN a été nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU VENDREDI 27 MARS 2015 :

Pas de remarque. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

I) MARCHE PUBLIC : APPEL D'OFFRE GROUPE : FOURNITURE DE GAZ :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que selon le Syndicat Départemental d'Electricité S.D.E, le fait que l'entreprise GEDIA soit fournisseur et distributeur de gaz ne permet pas au syndicat d'engager l'ouverture d'un marché public de fourniture de gaz.

Par conséquent, l'Agglomération du Pays de Dreux se propose d'organiser un marché public de fourniture de gaz pour les communes adhérentes qui le souhaitent.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'adhérer au groupement de marché public et autorise M. le Maire à signer la convention constitutive pour le basculement des contrats de gaz naturel en offre de marché entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux et ses communes membres qui le souhaitent.

II) TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE :

M. le Maire présente au Conseil Municipal les devis de l'entreprise E.T.P. Musci, de l'entreprise P.O.C et GEDIA pour un certain nombre de travaux à réaliser sur la commune, notamment des travaux de voirie, de clôture ainsi que l'extension de l'éclairage du terrain de football.

Société ETP MUSCI :

- | | |
|--|------------------|
| - Pose d'un enrobé sur l'allée menant au stade (investissement) : | 11 068,00 € H.T. |
| - Pose d'un enrobé chemin de l'église / Moulin XII (fonctionnement): | 3 772,00 € H.T. |
| - Modification de l'îlot place du Docteur Jouve (investissement) : | 1 832,30 € H.T. |
| - | |

- Réparation de voirie chemin des Tiers (fonctionnement) : 830,00 € H.T.
- Réalisation d'une plateforme accès container ZA des Forts (investissement) : 1 515,10 € H.T.
- Création de places de stationnement lotissement des Sablons (investissement) : 2 664,00 € H.T.
- Modification de voirie Ile d'Amourette (fonctionnement) : 1 484,00 € H.T.

Société POC :

- Réalisation d'une barrière espace du Bras d'eau (investissement) : 1 300,00 € H.T.
- Réalisation d'une barrière espace Bras d'eau / Accès passerelle (investis.) 1 442,00 € H.T.

GEDIA :

- Extension de l'éclairage public du terrain de football (investissement) 3 619,05 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise E.T.P. Musci pour les travaux suivants :

En investissement :

- Pose d'un enrobé sur l'allée menant au stade : 11 068,00 € H.T.
- Modification de l'îlot place du Docteur Jouve : 1 832,30 € H.T.
- Réalisation d'une plateforme accès container ZA des Forts: 1 515,10 € H.T.
- Création de places de stationnement lotissement des Sablons : 2 664,00 € H.T.

En fonctionnement :

- Pose d'un enrobé chemin de l'église / Moulin XII : 3 772,00 € H.T.
- Réparation de voirie chemin des Tiers : 830,00 € H.T.
- Modification de voirie Ile d'Amourette : 1 484,00 € H.T.

De retenir l'entreprise P.O.C pour les travaux ci-après,

- Réalisation d'une barrière espace du Bras d'eau (investissement) : 1 300,00 € H.T.
- Réalisation d'une barrière espace Bras d'eau / Accès passerelle (investis.) 1 442,00 € H.T.

De retenir l'entreprise GEDIA pour l'extension de l'éclairage du terrain de foot pour un montant de 3 619,05 € H.T. ;

Et autorise M. le Maire à demander toutes subventions pour la réalisation de ces travaux.

INFORMATIONS :

Ecole :

Règlement : M. le Maire fait part au Conseil Municipal de quelques problèmes de comportement à l'école et présente au conseil des projets de règlement concernant la cantine et les TAP. Un groupe de travail a été créé ** afin de finaliser pour la rentrée de septembre un règlement applicable sur les temps de cantine, garderie, et ateliers TAP.

Financement des TAP : M. le Maire propose au Conseil Municipal de réfléchir sur l'opportunité de facturer aux familles les ateliers mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Une étude montre que le coût des TAP s'élève à 37 486€ par an. Après déduction du fonds d'aide versé par l'état il reste à charge de la commune environ 30 000€.

Il est demandé au Conseil Municipal de se déterminer sur la participation financière des familles. A cet effet, le groupe de travail donnera ses conclusions lors du prochain Conseil Municipal, du 5 juin 2015, qui délibèrera au vu des éléments.

** Composition : Emmanuel CHEVRON, Céline FOURE, Jean-Pierre LEHR, Mélanie PELLERIN, Magali WYZLIC

SICME :

M. le Maire fait part de l'ouverture d'une enquête publique relative à une déclaration d'intérêt général concernant le programme pluriannuel de restauration et entretien de la rivière de l'Eure. Cette enquête publique se déroulera du 27 Avril 2015 au 1^{er} Juin 2015. ***M. le Commissaire Enquêteur nommé par le Tribunal Administratif, sera à disposition des administrés le mardi 12 Mai 2015 de 14h30 à 17h30 en Mairie de Sainte Gemme Moronval.***

Agglomération du Pays de Dreux : M. le Maire fait le compte rendu du Conseil Communautaire du 30 Mars 2015 et présente au Conseil Municipal le projet de statuts régissant les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives qui sera voté lors du prochain Conseil Communautaire du 18 Mai 2015.

Travaux : M. le Maire fait le point sur l'évolution des travaux de la liaison douce et sur l'étude de réalisation des travaux Route d'Ecluzelles.

TOUR DE TABLE :

M. CHEVRON fait part que suite au cambriolage de l'inter Marché de Chérisy, des câbles ont été sectionnés. Après réparation, il perdure depuis des problèmes de réseau internet et de coupures. M. le Maire conseille à ces personnes de se rapprocher de leurs fournisseurs.

M. MARC fait part au Conseil que depuis la destruction des bacs à fleurs route d'Ecluzelles, la vitesse de véhicules a sensiblement augmenté. Il signale par ailleurs que les haies rue Christian Valensi débordent largement sur le trottoir, obligeant les piétons à marcher sur la route. M. le Maire enverra un courrier aux riverains concernés afin de faire le nécessaire.

Mme WYZLIC fait part de problème de ménage au retour à l'école le jeudi matin. M. le Maire explique que depuis qu'il y a classe le mercredi matin, suivi de l'accueil de Loisirs de mercredi après-midi, les locaux utilisés sont quelque fois retrouvés sales. Le personnel communal chargé du ménage n'a matériellement pas le temps le jeudi matin de tout nettoyer avant l'ouverture des classes. Il faudra donc envisager des heures de ménage supplémentaires.

Mme WYZLIC informe que l'Association l'île aux Enfants vendra, comme tous les ans, des fleurs Place du Dr Jouve, le Samedi 16 Mai 2015.

Mme WYZLIC fait part de l'incivisme de certains parents d'élèves sur le parking de l'école, notamment en circulant très vite et en se stationnant de façon irrespectueuse vis-à-vis et du code de la route et des autres parents. Elle propose la présence de la Police sur le parking à 16h30.

M. le Maire en fera part au Commissariat de Police et souhaite la création d'une Police rurale sur plusieurs communes afin de répondre aux incivilités et aux infractions du code de la route que toutes les communes rurales rencontrent.

Mme WYZLIC rappelle que des parents arrivent continuellement en retard à l'école le matin, après 8h30, et que cela perturbe le bon fonctionnement des classes.

M. COMBE souhaite savoir, si un jour, les bus scolaires s'arrêteront au lotissement de la Bergerie. Cet arrêt n'a pas été retenu jusqu'à maintenant par le Conseil Général.

M. le Maire relancera ce dossier auprès de la commission de transport.

Mme MOROY demande s'il est possible d'équiper la cuisine de la Maison de la Culture d'un four, d'un lave-vaisselle et d'un réfrigérateur supplémentaire. Cela nécessite un investissement important. Des devis seront demandés et le Conseil Municipal se déterminera pour inscrire ces dépenses à un futur budget.

M. FOUGEROL demande si l'arrosage du terrain de foot est opérationnel. Une petite modification de l'arrivée d'eau est nécessaire. Il sera opérationnel pour cet été.

En fin de séance, M. le Maire donne la parole à M. BEAULIEU, Parent d'élèves élu, qui fait part au Conseil Municipal de la position des Parents d'Elèves Elus sur la participation des familles au financement des ateliers TAP.

Fin de la séance à 21h30

M. COCHELIN

Mme BORGET

M. LEHR

Mme PELLERIN

M. FOUGEROL

Mme WYZLIC

M. CHEVRON

Mme MOROY

Mme GIROUD

M. COMBE

M. MARC